n°224
AVRIL 2023

Vivre à Fort-Mardyck

Journal communal de Fort-Mardyck commune associée de Dunkerque

Les Salines, cœur de biodiversité

www.fort-mardyck.fr

PAGES 04-05 | Grand angle
Réouverture des Salines

PAGES 06-07 | Développement durable
Villes et villages fleuris

PAGE 14 | Forum de l'industrie
2ème édition

Retour sur...

De grands sourires au bal ado de carnaval.

L'atelier Arc-en-Ciel a organisé un stage en pastel sur le drapé.

Un jardin poétique à l'école Jean Jaurès.

Concert de Printemps de l'Ensemble Instrumental sous la direction de Frédéric VANDERSCHAEGHE.

A l'initiative de l'APE, le lapin de pâques est venu distribuer des friandises aux écoliers de Jean Jaurès.

Le printemps à Fort-Mardyck.

Au sommaire

- Retour sur... p. 02
- Edito p. 03
- Grand angle p. 04-05
- Développement durable p. 06-07
- Cadre de vie p. 08-09
- Conseil consultatif p. 10-11
- Education / Enfance p. 12
- Sécurité p. 13
- Forum de l'industrie p. 14
- Animations p. 15
- Coup de projecteur p. 16
- Solidarité p. 17
- Vie associative p. 18-19
- Tribunes p 20
- Infos pratiques p. 21
- BIO-TOPIA p. 22
- Agenda p. 23

Chères Fort-Mardyckoises, chers Fort-Mardyckois,

Ce printemps s'annonce avec beaucoup d'enthousiasme. Plus que jamais notre commune fait preuve d'un véritable dynamisme, et notre image change pour s'inscrire durablement dans l'avenir.

En premier lieu la question de l'emploi, à la faveur du renouveau économique et des créations d'entreprises qui vont bénéficier à l'ensemble de notre territoire. 16 000 emplois créés dans les prochaines années, c'est évidemment un signal fort de la vitalité de l'ensemble du Dunkerquois. Dès 2022, nous avons adopté un "Pacte De Réussite Educative" pour offrir à nos jeunes générations dès le début toutes les chances de réussite. Et pour nos jeunes qui débutent dans le monde du travail ou ceux qui veulent se réorienter, en mai prochain se déroulera sur notre commune la 2éme édition du "Forum de l'Emploi, de la Formation et de l'Alternance dans le domaine de l'industrie". Fort Mardyck est au cœur de l'emploi !

Ces nouvelles opportunités s'inscrivent aussi dans une industrie qui prend le virage du numérique et qui se préoccupe de l'environnement. **Notre commune, en premier lieu, est très soucieuse de la qualité de l'air et d'offrir à ses habitants un cadre plus vert.** Conjuguer Industrie et Ville Durable, tel est l'objectif qui nous lie tous. Comme un symbole, la réouverture du Site des Salines me tient à cœur depuis de nombreuses années. **Le retour de la nature en ville constitue l'un des projets phare de ce mandat.** Je suis très soucieux de construire avec vous la ville que nous voulons léguer à nos enfants, que cela soit sur la question environnementale, de l'emploi, du logement, de l'éducation, du cadre de vie et bien d'autres encore.

Depuis le début de ce mandat, j'ai souhaité mener un certain nombre de consultations, des actions de porte-à-porte, des réunions publiques ou des questionnaires en direction des habitants. **Comme je m'y suis engagé lors de ma campagne, avec notre équipe municipale, nous allons dresser avec vous un bilan de mi-mandat qui permettra de faire un point d'étape des actions mises en œuvre.** En matière de travaux et cadre de vie, développement durable, éducation et jeunesse, sécurité et solidarité, culture et vie associative entre autres choses. Avec l'équipe municipale, nous vous donnons rendez-vous prochainement, pour une rencontre en porte-à-porte dans toute la commune. Avec vous : favoriser le vivre ensemble, moderniser l'image de notre commune et vivre dans un cadre de vie plus agréable !

Votre Maire,
Grégory BARTHOLOMÉUS

"Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous ensemble "
Euripide

Permanences du maire et des élus sur rendez-vous au 03 28 59 68 00

commune.fortmardyck

Vivre à Fort-Mardyck

Responsable de publication : **G. Bartholoméus** | Comité de rédaction : **J-F. Lesage, M. Norbert, F. Lemahieu, N. Delerue** | Conception technique et Impression : **Nord'Imprim, Steenvoorde**
Dépôt légal : 17 mai 1996 | **Site internet :** www.fort-mardyck.fr | **/commune.fortmardyck**
Contact : Mairie - Parvis Nelson Mandela - BP 60057 - 59430 Fort-Mardyck - Tél. : 03 28 59 68 00

Le site des Salines, ancienne friche industrielle sur laquelle la nature a repris ses droits, est aujourd'hui un espace naturel de haute valeur écologique composé de pelouses dunaires, de prairies sèches, de marais avec roselières et boisements. En une trentaine d'années, cette zone a retrouvé une richesse biologique étonnante, tant du point de vue végétal qu'ornithologique :
109 espèces d'oiseaux,
7 espèces de mammifères,
272 espèces de plantes,
etc.

Réouverture des Salines *au public*

Des ambitions et des aménagements partagés

La municipalité comme le Conservatoire du Littoral, propriétaire des parcelles, souhaitaient depuis longtemps ouvrir le site au public. Dans ce but, des **travaux d'aménagement** ont été réalisés durant l'hiver dernier : travaux de débroussaillage/élagage, pose d'un platelage en bois pour le franchissement de la roselière, pose d'une passerelle en bois pour le franchissement du watergang.

Un enclos d'éco-pâturage a été aménagé au cœur de la boucle.

Un **sentier pédestre de découverte** en terrain naturel de 1,8 km a été créé.

Une partie de la zone boisée située contour d'Amont (où se trouve la seconde sortie des Salines) a été réaménagée par la commune avec le concours des services communautaires :

- Réfection du cheminement principal de la zone en sable calcaire
- Création de la jonction avec la nouvelle passerelle
- Mise en sécurité des cheminements par l'abattage de quelques peupliers et saules déstabilisés et chétifs
- Coupes sélectives de certains sujets afin d'en mettre en valeur d'autres, et de favoriser le bon développement de ces derniers
- Nettoyage et curage du watergang longeant les Salines

Le site sera ouvert à compter du 13 mai prochain.

L'inauguration publique est prévue à 11h45 et est ouverte à tous.

Un tourniquet permettant la sortie du site a été également installé sur le territoire communal au niveau de la nouvelle passerelle en bois. Ceci a été permis grâce au concours financier d'Arcelor Mittal qui a souhaité participer à ce projet local, limitrophe à ses parcelles. Conjuguer Industrie et Ville Nature, un bel objectif commun.

Le reste de l'année, le site sera accessible au public :

-De 8h30 à 19h00 du 1er mars au 30 avril
-De 8h30 à 20h00 du 1er mai au 31 août
-De 8h30 à 19h00 du 1er septembre au 31 octobre
-De 8h30 à 17h00 du 1er novembre au 29 février

Parole de Jean-François DEBRIL,
Adjoint au Cadre de Vie et au Développement Durable

“ L’aboutissement de ce projet est le fruit d’une politique menée depuis de longues années. Le retour de la nature en ville constitue un enjeu particulier, tant en matière de préservation que de sensibilisation du public. Et l’ouverture des Salines au public s’inscrit dans un timing parfait pour notre programme “Fort-Mardyck, Ville Nature”, à savoir celui de l’élaboration de son Atlas de la Biodiversité Communale et la labélisation de notre commune auprès des “Villes et Villages fleuris”.

Le village du Développement Durable et de la biodiversité

A l’occasion de la réouverture des Salines, la commune organise également le samedi 13 mai, de 11h00 à 17h00 le **Village du Développement durable et de la Biodiversité** : nos partenaires vous proposeront gratuitement des ateliers, des visites guidées du site, des jeux, des expositions sur le thème de la nature, de la biodiversité, des déchets, des ressources naturelles… :

- Venue du bistr’eau
- Balades nature guidées sur le site des salines pour redécouvrir les animaux et végétaux présents sur les Salines
- Stands sur la Biodiversité afin de présenter les premiers résultats de l’Atlas de la Biodiversité de la commune
- Ateliers de conseils pour attirer la faune et la flore sauvage dans son jardin
- Exposition sur le tri et le recyclage des déchets…

Une buvette et une petite restauration seront possibles sur place.

Alors, amoureux de la nature locale, spécialistes ou néophytes, venez nombreux découvrir le site et les activités proposées !

3 questions
à ArcelorMittal

Pour quelle(s) raison(s) le site des Salines vous a intéressé ?

“La Zone des Salines, ancienne zone industrielle arrêtée depuis le début des années 80, est aujourd’hui redevenue un espace naturel à haute valeur écologique qui a retrouvé une richesse biologique étonnante tant du point de vue végétal qu’ornithologique.”

De quelle manière avez-vous participé à ce projet ?

“Il paraissait évident pour la direction d’ArcelorMittal de participer à ce projet au travers d’une participation au financement aux accès de la zone des Salines.”

Quels sont vos objectifs en matière environnementale ?

“Nous sommes engagés dans un ambitieux programme de décarbonation de nos activités de production, l’objectif du groupe ArcelorMittal étant d’atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

Ce programme repose sur 3 piliers :

- *Augmenter la part d’acier recyclé dans nos process,*
- *Mettre en œuvre des solutions de captage et de stockage du CO^2,*
- *Substituer l’électricité et le gaz naturel (et plus tard l’hydrogène) au charbon.*

D’autres initiatives sont menées pour satisfaire les problématiques environnementales, notamment dans le cadre du projet GreenSTEP. En première phase de ce projet, un nouveau filtre hybride a été installé au niveau de l’une de nos chaînes d’agglomération. Il contribue à améliorer le captage des poussières émises par nos installations.

Un concours photo
sur la faune et la flore sauvages

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale, la commune et Bio-Topia, en partenariat avec le CPIE Flandre Maritime organisent un concours photo "faune et flore sauvages".

Plusieurs lots sont à gagner comme, une visite VIP de Bio-Topia, une journée soigneur d'un jour, des abonnements famille, des goodies, des nichoirs à oiseaux…

Le concours ouvert à tous, petits et grands, a débuté le 1er mars et se termine le 31 mai 2023 alors il est encore temps de sortir vos appareils photo !

Inscription et règlement en flashant ce QR CODE, sur le www.fort-mardyck.fr ou encore disponible en version papier à l'accueil de Bio-Topia et de la mairie.

↑ Chaque année, vous êtes nombreux à proposer de belles réalisations.

Concours
des jardins fleuris 2023

Comme les années précédentes, la municipalité organise un concours de jardins fleuris, ouvert à tous. 3 catégories vous sont proposées :

- Façades et balcons (maison ou appartement)
- Façades et jardinets de moins de 40 m² en front de rue ;
- Jardins de plus de 40 m².

Lors de son passage, le jury note selon les critères suivants :

- Esthétique générale
- Entretien et propreté
- Développement durable

Le concours est doté de bons d'achats de 40 € à 100 € en jardinerie pour les 3 premiers de chaque catégorie et de compositions fleuries pour tous !

Vous recevrez dans les prochaines semaines le règlement du concours et le bulletin d'inscription.

Ces documents seront à retourner en mairie ou par mail avant le 2 juin prochain.

Vous fleurissez votre façade ou votre jardin, alors n'hésitez pas, inscrivez-vous au concours des jardins fleuris 2023 !

L'inscription est gratuite.

Villes et Villages Fleuris :
bientôt un nouveau label pour la commune ?

Depuis le début de ce mandat, dont l'un des projets phare est le retour de la nature en ville, la commune de Fort-Mardyck a mis en œuvre de nombreuses actions en faveur de la nature, en élaborant son Atlas de la Biodiversité Communale, en créant de nouveaux îlots de fleurissement, en végétalisant les cours des écoles, en améliorant notre cadre de vie, en privilégiant les gestes permettant des économies de ressources (eau, énergie…).

L'ensemble de nos projets et des nouvelles orientations entrent dans le cadre de la valorisation d'un territoire au travers du label "VILLES ET VILLAGES FLEURIS".

En effet, au vu de la définition donnée par le label aux communes lauréates, Fort-Mardyck peut prétendre concourir pour intégrer ce label.

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Qu'est-ce qu'une commune labellisée "Villes et Villages Fleuris" ? C'est une commune qui :

- Agit pour améliorer le cadre de vie
- Accorde une place privilégiée au végétal sur l'espace public et ses aménagements
- Agit en faveur de la biodiversité
- Place l'Humain au cœur de tous ses projets
- Développe son attractivité.

Pour toutes ces raisons, la municipalité souhaite intégrer dès cette année le label "Villes et Villages fleuris" en s'inscrivant au niveau départemental.

Un jury sera amené à visiter le territoire dans les prochains mois afin de mesurer l'engagement de la commune dans la démarche environnementale, et à juger le territoire selon une grille d'évaluation complète, précise et détaillée relative à :

- La mise en œuvre du projet municipal
- L'animation et la promotion de la démarche
- Le patrimoine végétal
- La gestion environnementale
- La qualité de l'espace public
- L'analyse par espace.

Même s'il est très rare d'obtenir la première année une distinction pour ce label, l'objectif est de montrer l'ambition de Fort-Mardyck d'être reconnue ville labellisée "Villes et Villages fleuris", et de **la faire reconnaître en tant que commune attractive, conviviale et engagée dans la transition écologique.**

Cette démarche de labellisation prend environ 4 à 10 ans pour obtenir la première fleur. L'engagement est un travail sur plusieurs mandats (10 à 15 ans) pour changer l'identité du patrimoine végétal et la biodiversité. Processus que nous avons entamé dès le début de ce mandat, et que nous poursuivrons durant les prochaines années.

↑ Soyez encore plus nombreux qu'en 2022!

En mai : *faites du vélo !!*

Le samedi 13 mai prochain, la commune organise en partenariat avec Petite-Synthe la deuxième édition de la fête du vélo **"FORTS A VELO"** dans le cadre de **"Mai à vélo"**. Ouverte à tous, enfants et plus grands, seul ou en famille, une balade à vélo d'environ 5 kms sur un parcours sécurisé et encadré est proposée en empruntant différents espaces naturels (Fort de Petite-Synthe, Parc Jacobsen, zone boisée de Fort-Mardyck).

Voici le programme :

- 10h00 : venez partager un petit-déjeuner convivial à la méridienne du fort de Petite-Synthe
- 10h30 : enfourchez votre vélo pour un parcours sécurisé vers les Salines à Fort-Mardyck
- A partir de 11h30 : activité possible à l'arrivée : la visite pédestre de la zone des salines et le "village du développement durable et de la biodiversité" : stands d'animations sur la nature, expositions, ateliers découverte….

Alors si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir le patrimoine naturel local, n'hésitez pas, **rendez-vous le samedi 13 mai à 10h00 au fort de Petite-Synthe !** Aucune préinscription n'est requise.

NOUVEAU!

Ramener la nature en ville : *de nouveaux îlots de fleurissement*

La commune de Fort-Mardyck a mis en œuvre de nombreuses actions pour améliorer le cadre de vie.

De nouveaux îlots de fleurissement en pleine fosse ont été créés durant les vacances de février dernier, et permettront ainsi de **végétaliser certains parkings** (Espace Enfance Famille, îlots des pompiers), ou encore d'**apporter de l'ombrage et des végétaux aux abords des écoles.**

Des arbres palissés, des vivaces, des graminées, des plantes grimpantes, des plantes mellifères y ont été plantés.

Tous ces végétaux sont peu gourmands en eau, et sont favorables à la préservation de la biodiversité.

De nouveaux îlots de fleurissements implantés en ville.

Focus *sur l'équipe des espaces verts*

Des équipes à pied d'œuvre toute l'année !

Émilie BOMMELAERE, François QUETELARD, Denis VANDERMAES et Léo MACKER, aidés par Mathias BUTTEZ en contrat d'apprentissage, sont les membres de l'équipe technique chargée de l'entretien des espaces verts pilotée par Joël QUETELARD. Outre les plantations, le désherbage, les tailles et tontes régulières, la préparation des massifs ou encore l'arrosage, leurs missions sont multiples pour entretenir et embellir notre cadre de vie. Mais leurs missions ne s'arrêtent pas là : marquage du terrain de foot toutes les semaines, ramassage des feuilles en automne ou salage en hiver, transport de matériels lors des manifestations, propreté de la voirie… c'est toute l'année que cette équipe est à pied d'œuvre pour offrir aux habitants, une commune toujours plus agréable à vivre. Merci à toute cette équipe pour le travail effectué.

Un parking agrandi *et réaménagé*

Les services de la Communauté Urbaine de Dunkerque feront procéder au 2e semestre 2023 à une **extension du parking** situé à l'angle du Chemin IC 52 et de la rue Jean DECONINCK.

Le parking existant est en effet déjà quotidiennement très emprunté et son réaménagement est nécessaire. L'extension contribuera à résoudre certaines difficultés et à faciliter le stationnement dans le secteur.

Il y aura **désormais 21 places de parking disponibles et une autre qui sera réservée aux personnes à mobilité réduite.** Un espace vert agrémentera la parcelle et sera entretenu par les services communaux.

Ces nouveaux emplacements serviront aux riverains immédiats ainsi qu'aux Fort-Mardyckois et extérieurs qui font leurs achats dans les commerces du secteur ou qui rendent visite à des proches. Les deux accès se feront par le Chemin IC 52 et la rue Jean Deconinck.

Réfection des rues Nationale et République : *point d'étape*

Depuis plusieurs mois, des travaux de rénovation des rues Nationale et République ont débuté. Essentiels pour améliorer le cadre de vie des habitants, ces travaux avancent bien et vont se poursuivre quelques mois encore.

Rue Nationale

Dans cette rue, la phase 1 (enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques) ainsi que la phase 2 (remplacement des canalisations d'adduction en eau) sont désormais terminées. La dernière phase des travaux consistant en la réfection des trottoirs et de la voirie ainsi qu'au remplacement de l'éclairage public aura lieu du 19 juin au 28 juillet.

Rue de la République

Dans cette rue, la phase 1 est terminée et le remplacement des canalisations d'eau s'achèvera fin mai. La phase de réfection des trottoirs et de la voirie et le remplacement des éclairages publics se déroulera quant à elle du 18 septembre au 10 novembre.

A savoir : le basculement sur le nouveau réseau électrique se fera du 22 au 26 mai pour la rue Nationale, et du 1er au 9 juin pour la rue de la République. L'entreprise en charge de cette opération avertira systématiquement les riverains par le biais d'un tract déposé dans la boîte aux lettres. Cette intervention ne se fera pas sans la présence d'une personne adulte à chaque domicile.

Ancrer notre image *dans la commune*

NOUVEAU!

En septembre 2021, la commune se dotait d'un **nouveau logo** que vous aviez pu découvrir dans les pages de ce journal. Ce dernier s'inscrit dans une **démarche d'attractivité globale pour enrichir et dynamiser l'image de la commune.** Evoquant à la fois le passé maritime de la commune avec ses deux vagues, il rassemble l'envie de la municipalité de faire de Fort-Mardyck une ville Nature et la proximité des industriels qui s'investissent pour une production plus durable. Cette image, nous voulons la transmettre à chaque visiteur qui entre à Fort-Mardyck. Avec l'objectif croisé d'embellir nos entrées de ville, nous allons installer dans les semaines à venir, de nouveaux totems d'entrée de ville. S'alliant parfaitement avec le mobilier urbain récemment acquis par la commune, il portera haut les couleurs de notre nouveau logo.

Notre identité présente dès les entrées de ville.

Au nombre de 4, **ils seront implantés :**
à l'entrée de la route de Fort-Mardyck à proximité de la statue de l'ours, à proximité de la statue des phoques, à l'angle de la rue du Général De Gaulle et du chemin IC 52, à l'angle de la rue Jean Deconinck et du chemin IC 52.

Retour sur *le Conseil Consultatif du 13 avril 2023*

↑ Le Maire a eu le plaisir d'annoncer la réouverture prochaine des Salines.

Le Conseil s'est tenu en mairie en présence du public.

En préambule de la réunion, Monsieur le Maire est revenu sur plusieurs sujets notamment l'inauguration du site des Salines le 13 mai 2023, le Forum de l'Industrie le 25 mai 2023, le nouveau point de restauration scolaire et enfin le rendez-vous donné aux Fort-Mardyckois via l'organisation prochaine d'un porte-à-porte et le bilan de mi-mandat.

L'intégralité du compte-rendu est affichée en mairie et disponible sur le site Internet de la commune.
Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil consultatif du 19 janvier 2023

Motion contre la suppression du guichet automatique de la Caisse d'Epargne (voir encart ci-après)

Autoriser le maire à signer, avec Entreprendre Ensemble, le protocole d'accord 2023 pour la mise en œuvre du plan local pour l'insertion et l'emploi et valider le versement de la participation financière 2023.
La contribution des communes adhérentes au PLIE est de 2.653 euros/habitant, la participation 2023 de la commune s'élève à 9245.71 euros

Subvention de fonctionnement 2023 à l'Association Fort-Mardyckoise d'Activités Culturelles et sociales, "annule et remplace pour erreur de plume"

Modification des tarifs communaux : Il est présenté un nouveau tableau des tarifs communaux afin d'être en cohérence avec la commune de Dunkerque

Classes bonus :
Il s'agit d'un accompagnement aux devoirs gratuits pour les élèves du CP au CM2, chaque lundi et jeudi soir, après l'école. La prestation est rémunérée par la Commune qui se charge donc des recrutements. La Commune doit également assurer les modalités pratiques en lien avec les écoles (mise à disposition de locaux, tableaux des groupes, communication avec les intervenants et les parents, commande de matériel). (Voir article page 12)

Décisions
- Remboursement d'un dommage sur les canalisations souterraines par AXA assurances
- Convention de partenariat avec BIO TOPIA dans le cadre de l'organisation du concours photo

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement de la communauté urbaine de dunkerque
La loi prévoit chaque année que les établissements intercommunaux dressent un bilan des actions menées au cours de la précédente année. Les rapports, préparés par les services communautaires, ont pour but de présenter les informations indispensables sur les activités de l'établissement et de permettre à chacun d'évaluer les actions entreprises. Suivant les dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales, le rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil, en séance publique

Motion contre la suppression du distributeur automatique

de la Caisse d'Epargne situé rue du Général de Gaulle

Nous avons appris la suppression prochaine du distributeur automatique de billets de la Caisse d'Epargne.
Même si ce distributeur n'est pas un service public au sens premier du terme, il reste considéré comme tel aux yeux de la population. L'accès à des espèces, notamment à une distance raisonnable de son domicile, constitue un droit pour les citoyens qu'il s'agit de protéger.
Or, avec la suppression de ce guichet, les Fort-Mardyckois devront se rendre à Grande-Synthe, Saint-Pol-sur-mer ou encore Petite-Synthe soit à deux kilomètres de là pour les guichets les plus proches … si tant est que ces derniers ne disparaissent pas également prochainement.
Avec la disparition de ce distributeur automatique, il est à craindre un impact négatif sur le commerce local puisque si nos concitoyens sont amenés à retirer leur agent ailleurs, il se peut qu'ils en profitent pour y faire leurs achats plutôt que de les faire à Fort-Mardyck.
Dans son édition du 1er mars 2023, la Voix du Nord parle *"d'excellents résultats nets et financiers avec un produit net bancaire de 685 millions d'euros pour un résultat net de 166 millions d'euros"* pour le groupe La Caisse d'Epargne dans les Hauts-de-France. Même si à ce jour, la Caisse d'Epargne n'a pas motivé auprès de la commune de Fort-Mardyck sa décision de supprimer ce distributeur automatique, au regard des résultats 2022 qualifiés de "solides" dans la presse, nous ne pouvons imaginer qu'elle soit liée à des considérations économiques. Nul doute qu'une partie de ces bénéfices peuvent contribuer au maintien des distributeurs.
Nous rappelons que nombre de nos concitoyens ne font pas tous leurs achats avec une carte bancaire et privilégient l'argent liquide pour nombre de leurs emplettes (boulangerie, presse, marché …).
Nous rappelons que, pour certains, se déplacer reste compliqué : personnes à mobilité réduite, personnes handicapées ou personnes très âgées notamment. Nous rappelons enfin que l'illectronisme est une réalité et que tous nos concitoyens ne disposent pas d'Internet et que l'accès à un distributeur automatique de billets leur est essentiel.
Pour toutes ces raisons, le Conseil Consultatif s'oppose fermement à la suppression de ce guichet et demande au Groupe Caisse d'Epargne de revoir sa position sur ce sujet.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité moins les membres du Défi Fort-Mardyckois, absents du conseil et non excusés.

Vos élus à l'écoute

l'heure du bilan de mi-mandat

Un bilan de mi-mandat permet de **faire un point d'étape auprès de la population.** C'est aussi un des engagements du programme municipal. Projets concrétisés, en cours, en attente… L'équipe municipale souhaite **communiquer aux habitants les actions mises en œuvre à leur service.** A savoir la mise en œuvre concrète des engagements sur l'ensemble des domaines couvrant notre champ de compétences : travaux et cadre de vie, développement durable, éducation et jeunesse, sécurité et solidarité, culture et vie associative entre autres.
Malgré la période de crise sanitaire et la crise financière qui ont fortement impacté nos actions – à l'instar de l'ensemble des communes du territoire français – différentes réalisations au service de l'intérêt général ont pu voir le jour. Au-delà de la gestion budgétaire qui se veut rigoureuse, du temps et de l'énergie consacrés pour voir naître des projets, et de l'investissement de nos élus et agents qui nous accompagnent au quotidien, **l'action publique porte en elle un idéal : "Favoriser le vivre ensemble, garantir la qualité d'un bassin de vie, faire en sorte que nos enfants grandissent dans un environnement plus sain qui fait la fierté de notre territoire".**

"Avec l'équipe municipale, nous vous donnons rendez-vous, pour une rencontre en porte à porte sur toute la commune !"

Grégory BARTHOLOMEUS

NOUVEAU!

Classes bonus : *un outil supplémentaire pour la réussite scolaire des Fort-Mardyckois*

PDRE
PACTE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

A l'instar de la Ville de Dunkerque, la commune de Fort-Mardyck, dans le cadre de son Pacte de Réussite Éducative, souhaite à son tour expérimenter le dispositif de Classes bonus dans ses écoles élémentaires.

Photo Freepik.com

Il s'agit d'un **accompagnement aux devoirs gratuit**, permettant aux élèves du CP au CM2 de consolider leurs apprentissages. Les enfants seront **encadrés par des enseignants et/ou du personnel diplômé.**

Une enquête menée auprès des parents par les directrices de l'école Roger-Salengro et du groupe scolaire Jean-Jaurès a montré l'intérêt suscité par ce dispositif. Une phase test commencera début mai au sein de l'école Jean Jaurès pour les élèves de CP et de CM2, dans un premier temps. Pour l'école Salengro, l'expérimentation débutera en septembre prochain.

La commune, qui finance le dispositif, a travaillé en lien étroit avec les directrices d'écoles et l'inspecteur de l'Education Nationale afin de s'assurer de la pertinence du dispositif pour la réussite éducative de tous les enfants.

Ateliers *linguistiques*

Les ateliers linguistiques de Néerlandais ont repris le 2 mars 2023 après une interruption de quelques mois.

Un sondage a été mené par la ville pour recenser les enfants intéressés. Ainsi, une heure par semaine, les enfants du CP au CM2 de l'école Roger Salengro et du groupe scolaire Jean Jaurès apprennent les bases du Néerlandais. En partenariat avec la Maison de l'Europe, les apprentissages se veulent ludiques.

Les groupes sont complets jusqu'à l'été pour l'école Salengro, de nouvelles inscriptions seront possible dès septembre. Il reste des places en ce qui concerne le groupe scolaire Jean Jaurès.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du service éducation au 03 28 59 68 00.

Voisins vigilants, voisins bienveillants :

Bienvenue aux nouveaux inscrits !

↑ De nombreux Fort-Mardyckois intéressés par le dispositif.

Une réunion d'information publique s'est tenue le 15 mars dernier. En présence des élus de Fort-Mardyck et de Dunkerque, des représentants de la Police Nationale et Municipale, les habitants ont pu échanger durant cette soirée sur la question de la tranquillité publique.

Il a notamment été rappelé que la Ville de Dunkerque et ses communes associées de Fort-Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer ont structuré depuis 2015 un réseau "Voisins vigilants, voisins bienveillants", qui vise **à améliorer le cadre de vie quotidien.** Clairement définie par la loi, l'action de chacun des membres du réseau (forces de l'ordre, municipalité, habitants) a pour but de **lutter contre l'insécurité.**

Bon à savoir : Le dispositif est maintenant relancé. Les personnes qui n'ont pu être présentes à la réunion d'information peuvent se présenter à la mairie pour remplir une demande d'adhésion.
Contact mail pour les demandes d'adhésion : maryse.promelle@ville-dunkerque.fr

DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

Le concept " voisins vigilants" est basé sur le principe de "participation citoyenne" qui s'appuie sur **la vigilance de voisins d'un même quartier ou d'un immeuble pour lutter contre les incivilités et la délinquance.** Il s'agit d'un contrat moral entre l'habitant qui s'inscrit, la mairie et les forces de l'ordre.

Les objectifs sont :
- De protéger les biens et les personnes
- C'est un outil de communication entre les acteurs et les forces de l'ordre
- Un effet dissuasif contre les cambriolages
- Une baisse des actes de délinquance

Police municipale : les éléments clef

Votre brigade TERRITORIALE OUEST :
Responsable Laurent LEMAIRE
Effectif 2023 : près de **90** agents
Une police présente : 7 jours sur **7**
Pour la contacter : 03.28.26.27.17
Des permanences sont organisées sur rendez-vous : 06 85 74 81 05

Focus sur l'Opération

"Tranquillité Vacances"

La Police Municipale assure une **surveillance gratuite de votre domicile pendant toute absence prolongée**, en vous inscrivant à l'opération tranquillité vacances. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Un avis de passage est également laissé dans votre boîte aux lettres.

Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, un formulaire est disponible en mairie de Fort-Mardyck. Plus d'infos au 03 28 26 28 60.

Forum de l'emploi, *de la formation et de l'alternance #2*

↑ Face au succès de l'édition 2022, le forum est reconduit en 2023.

La 2ème édition du Forum de l'Emploi, de la Formation et de l'Alternance dans le domaine de l'industrie est lancée. Elle aura lieu le **jeudi 25 mai de 10h à 18h.** Fort d'une première édition 2022, à laquelle près de 25 entreprises ont répondu présentes et plus de **500 demandeurs d'emploi** sont venus, le C.A.S. de Fort-Mardyck en partenariat avec Pôle Emploi remobilise les entreprises et les organismes de formation pour une édition encore plus étoffée.

"Les technologies de demain recrutent aujourd'hui"

Aujourd'hui, et concrètement, ce deuxième Forum de l'emploi marque la volonté de mettre Fort-Mardyck au cœur de l'emploi ! Cette édition 2023 se prépare avec le souhait de faire évoluer l'évènement : une **programmation étoffée de conférences, d'animations autour des métiers et d'ateliers pratiques.**

"Les PME embauchent aussi !"

Le forum en quelques chiffres :

- **30 entreprises** présentes cette année
- **16 000 emplois à pourvoir** sur douze ans.
- **1 000 places en formation** disponibles en 2023.

"Que ces emplois bénéficient à tout le territoire !"

Focus : 16 000 emplois à venir dans le Dunkerquois : quels sont les métiers concernés ?

Un gros travail de recensement des besoins des entreprises est réalisé par la Communauté Urbaine de Dunkerque. Objectif : permettre aux habitants du territoire, jeunes et moins jeunes, de s'informer, de se former et de se positionner. Ils se répartissent principalement dans cinq grandes familles de métiers : Opérateur de fabrication ou de production - Pilote et conducteur de ligne - Technicien de maintenance-Logistique - Ingénieur.

Parole de Florence BOUTEILLE-SAIHI, *Première Adjointe au Maire*

Pourquoi organiser un forum à Fort-Mardyck ?

"Fort-Mardyck est l'exemple même d'un territoire ancré dans l'industrie. La métamorphose industrielle et écologique est une opportunité pour l'avenir et particulièrement pour notre commune. C'est l'essence même du travail engagé depuis le début de ce mandat : aller à la rencontre des acteurs de notre territoire pour mener des actions coopératives et innovantes dans les domaines du cadre de vie, de l'environnement... En matière d'emploi, notre CAS est constamment à la recherche de nouvelles actions en partenariat avec Entreprendre Ensemble, la Mission Locale, l'AFMACS et sa mission jeunesse et Pôle Emploi entre autres..."

Les Chiens d'mer ont mis l'ambiance !

Concert *à l'irlandaise*

Le vendredi 17 mars dernier, la commune accueillait le groupe « les Chiens d'mer » pour son traditionnel concert de la St Patrick. Les musiques et les chants irlandais, alternant avec l'harmonica et la cornemuse ont charmé le public. Ce dernier s'est pris au jeu en participant vocalement et en se lançant parfois dans des gigues dynamiques. Le CLIC a assuré avec bonne humeur la convivialité de la soirée. Une très belle manifestation !

Les Fort-Mardyckois toujours nombreux à la Saint-Patrick

Chasse à l'œuf : *un jeune public dynamique et des activités très ludiques !*

Le samedi 8 avril dernier, a eu lieu, à la salle de tennis, la traditionnelle chasse à l'œuf. En marge de celle-ci, des activités de confection d'œufs à colorier, de masques de lapins, de petits paniers en corde étaient proposées grâce à la participation de l'atelier municipal d'arts plastiques, du CPIE et de l'AFMACS. Un grand merci à l'association "A travers ton regard" pour s'être chargée de la convivialité.

Accompagnés de leurs parents, les enfants ont déniché les précieux oeufs.

Les résultats des concours :

Pour la chasse aux œufs : Soan-Léandre SOM, Julia KERCKHOVE et Marius BARRAS

Pour les paniers garnis : Chelsea LACAES-VANDORME, Eva CAPOEN et Nélia BOUNDER.

Une manifestation qui a remporté un vif succès et une belle participation !

Chelsea récompensée pour sa première place au concours de paniers décorés.

Soan-Léandre a remporté le concours de la chasse aux œufs.

Bon anniversaire à la doyenne *de notre commune*

Ce 19 avril Monsieur le Maire et Thérèse RYCKEBUSCH, adjointe déléguée aux Personnes Agées sont allés rendre visite à Madame Gilberte GAUTHIER. L'occasion pour eux de souhaiter 97 printemps à notre doyenne, Fort-Mardyckoise de résidence et surtout de coeur.

Joyeux anniversaire Madame GAUTHIER !

Gilberte GAUTHIER est la doyenne de Fort-Mardyck.

19 ans *au service des Fort-Mardyckois*

Julien a apporté le courrier aux Fort-Mardyckois pendant 19 ans !

Après 19 années passées à sillonner les rues de la commune sur son vélo, notre facteur Julien a cessé ses tournées à Fort-Mardyck pour s'occuper de la distribution des colis à Dunkerque depuis le 3 avril dernier. Il remercie chaleureusement les habitants pour toutes ces années passées à leurs côtés ! Bonne continuation à lui !

Roger LEGRAND *nous a quittés*

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le 15 mars la disparition de Monsieur Roger LEGRAND, plus connu sous le surnom de "Lulu" à l'âge de 95 ans.

Sous le mandat de Jacques DECONINCK, Roger LEGRAND fut Adjoint de 1977 à 1983 puis 1er Adjoint de 1983 à 1989. Bénévole associatif, il fut notamment Président du club Rencontres et Amitiés. Humaniste, homme engagé, il avait choisi de se rapprocher de ses enfants en Flandre intérieure mais n'a jamais oublié notre commune qu'il a si bien servie.

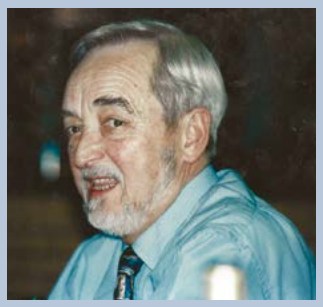

A ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et à l'ensemble de ses proches et amis, nous présentons nos sincères condoléances.

Sortie à la bibliothèque *de Dunkerque*

La B!B, lieu de lecture, lieu de culture

Le 12 avril les conseillers municipaux enfants sont allés à la bibliothèque de Dunkerque. Ils ont été accueillis par une animatrice qui leur a présenté tous les recoins de ce magnifique équipement qui propose de la lecture, des jeux, des ordinateurs, de la musique et des coins détente. Les CME ont pu visiter l'auditorium. C'est une salle de cinéma avec des fauteuils en cuir. On peut également y faire des conférences. Ils sont allés dans la salle de musique où on peut jouer du piano et écouter de la musique. Enfin ils ont pu visiter la salle du patrimoine où on leur a montré de très vieux livres et comment on les entretient. Ils ont découvert des livres popup. Enfin ils ont pu faire des cartes de bibliothèques et emprunter des documents.

Deux nouveaux visages
à la Maison de la Solidarité

Caroline DELALIEUX, 46 ans, a pris ses fonctions en tant que **Référent de service social** le 1er février 2023. Originaire de Dunkerque, elle a travaillé 20 ans en tant que travailleur social généraliste dans différentes structures. Ce qui l'a motivée à Fort-Mardyck c'est la diversité des missions. Son rôle est d'accompagner les personnes en situation de fragilité financière ou administrative, d'instruire les demandes d'aides sociales légales et facultatives et d'assurer un accompagnement global mais également le suivi des allocataires du RSA. Son poste lui permet une polyvalence, allant d'une aide aux démarches administratives, au traitement des dossiers de Revenu Minimum Etudiant, en passant par les demandes de complémentaire santé solidaire et/ou les dossiers de retraite.

Isabelle NORMAND, 49 ans, a pris ses fonctions en tant que **Référent Seniors** le 3 avril 2023. Originaire de Dunkerque, elle a travaillé dès l'âge de 18 ans au Centre Socioculturel de Loon-Plage. Elle a également exercé pendant 18 ans en qualité de Référent Pôle Enfance puis Référent Familles et Coordinatrice du secteur Adultes pour le Centre Socioculturel de Rexpoëde. Ce qui l'a motivée à Fort-Mardyck est l'ensemble des missions pluridisciplinaires et le développement d'actions visant le bien-être et l'épanouissement des Seniors. Son rôle est d'accompagner les seniors ou les personnes présentant un handicap dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits, d'instruire les demandes d'aides sociales légales et facultatives, d'assurer un accompagnement social global et développer des projets d'action sociale intergénérationnelle et des ateliers collectifs.

Banquet des Aînés :
un moment toujours attendu !

Ce mercredi 5 avril, parmi les 173 convives du Banquet des Aînés, Madame et Monsieur WYNEN ont exprimé leur plaisir à partager ce moment festif.

"C'est, pour nous, comme tous ici, une journée attendue. Cela fait plus de dix ans que nous y participons ! D'ailleurs, nous faisons la collection des jolies cartes de menu, en guise de souvenirs. Chaque année, nous avons la chance de savourer un excellent repas. Et nous sommes également enchantés de l'excellente ambiance. Même si nous deux dansons peu, l'animation musicale nous plaît beaucoup. Nous voudrions adresser un grand merci à monsieur le Maire et à la Municipalité pour ce bel événement."

↑ M. et Mme WYNEN ont participé au banquet des Aînés sur le thème du cinéma.

Permanences de l'assistante sociale :
changement de lieu

Auparavant organisées au centre socioculturel, les permanences de l'assistante sociale vont être prochainement délocalisées à la Maison de la Solidarité. Justine BAILLEUL, assistante sociale du département recevra les personnes désireuses de la rencontrer, **tous les mardis et sans rendez-vous, de 9h00 à 11h00, à la Maison de la Solidarité,** rue Jean Deconinck. L'assistante sociale a pour rôle d'épauler les personnes qui rencontrent des difficultés économiques ou sociales. Après avoir analysé la situation de la personne, l'assistante sociale repère les solutions possibles pour aider la personne et l'informe sur ses droits.

Les articles contenus dans ces pages ont été rédigés par les responsables associatifs concernés.

Compétition nationale *de Plumfoot*

↑ Une équipe aux résultats prometteurs !

Les samedi 11 et dimanche 12 mars, la salle de sport du Grand Large accueillait une compétition nationale à laquelle les membres de l'association FMDK Plumfoot ont participé.

Le samedi 11 mars, ont eu lieu les matchs en double, : Laurent CHAPELET et Manon RIVET arrivent à la 4ème place, très proches du podium mais dans le top 5, Vincent CHAPELET et Maël DEKONINCK, pour leur part arrivent 6èmes.

Le dimanche, se sont joués les matchs en simple. Maël DEKONINCK est arrivé 17ème, Joséphine DEVOS, 23ème et Laurent CHAPELET est arrivé en finale. C'est avec sa force et son courage, qu'il a réussi à obtenir sa 1ère place sur le podium, à domicile, une grande première dans sa carrière.

Merci aux élus et au personnel de Fort-Mardyck d'être passés et d'avoir apporté leur soutien pendant les gros matchs !

Brocante *du CLIC*

Venez nombreux !

La traditionnelle brocante organisée par le CLIC aura lieu cette année le **Samedi 6 mai de 8h à 17h.**

Elle se déroulera rue du Général De Gaulle et rue du Général Leclerc pour les portions allant de la rue de l'Amirauté à la rue Jean Bart ainsi que rue de l'Amirauté pour la partie allant de la rue du Général Leclerc à la rue du Général De Gaulle. Des permanences auront lieu les mardi 2 et mercredi 3 mai, de 16h à 18h30, dans les locaux du CLIC, rue Jean DECONINCK, pour réserver des emplacements au prix de 5€ les 4 mètres. S'il reste des places disponibles, des emplacements pourront être pris le jour même de la brocante au prix de 7€ les 4 mètres.

La réservation d'un emplacement est soumise à présentation d'une pièce d'identité et la brocante n'est pas ouverte aux commerçants.

La personne à contacter pour tout renseignements est Mme Chantal LANDRON au 06 81 52 28 50

Le jour de la brocante, une petite restauration et des animations seront proposées par l'association Team DK Stunt.

De bonnes affaires en vue à la brocante du CLIC ! →

L'association des parents d'élèves
de l'école Roger Salengro reprend du service !

N'hésitez pas à nous contacter au 06 24 78 28 89 !

Les membres de l'association souhaitent faire le bonheur des enfants et organiser une superbe **kermesse de fin d'année** afin de rattraper le temps perdu. Elle aura lieu le **samedi 24 juin de 10h à 16h30.**

Pour cela, diverses actions sont organisées afin de récolter un maximum de dons qui serviront à financer les différents lots, le barbecue et la buvette de la kermesse avec, à la clé, joie et convivialité. Pour le bon déroulement de cet évènement nous sommes toujours à la recherche de bénévoles (parents, grands-parents, oncles, tantes...) cela n'engage à rien et nous permettrait d'élargir la diversité de nos stands.

Les Amis de Fort-Mardyck :
Hommage à Jacques HONDERMARCK

Le 12 mars 2018, nous quittait Jacques HONDERMARCK
En salle d'Histoire Locale, les Amis de Fort-Mardyck viennent de réaliser un panneau mural à la mémoire de Jacques. Une photo de classe de "Jacques Instituteur" y est intégrée.

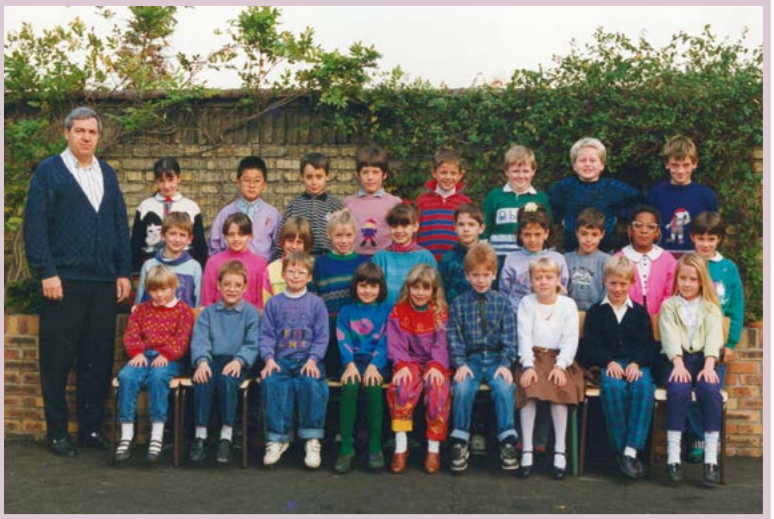

↑ Jacques HONDERMARCK et sa classe.
École Roger Salengro — Classe de C.E.2
Direction Jacques Deconinck — Année 1990 – 1991

Nous vous invitons à venir y découvrir cette reconnaissance à celui qui fut Président-fondateur de l'association « Les Amis de Fort-Mardyck ».

L'UNC
de Fort-Mardyck

L'UNC de Fort-Mardyck (Union Nationale des Combattants) est une association Fort-Mardyckoise qui regroupe d'anciens militaires qui ont servi sur différents conflits et à différentes époques (Algérie, opérations extérieures…), mais également des soldats de France (service national). Nous comptons également parmi nos membres les veuves, les familles ainsi que les enfants. Ceci permet des moments conviviaux, riches d'échanges intergénérationnels. La jeunesse est d'ailleurs représentée à travers notre jeune porte-drapeaux, Lenny GROUX, âgé de 12 ans. Nous nous rassemblons régulièrement pour les cérémonies patriotiques auxquelles toute la population est la bienvenue.

Si vous souhaitez nous rencontrer, notre local est ouvert le vendredi à partir de 17h00 (rue des droits de l'homme, à côté du zoo) ou sur notre page Facebook UNC Fort-Mardyck.

← Lenny GROUX est le jeune porte-drapeaux de l'UNC.

L'Avenir Ensemble

Ensemble, donnons à nos enfants toutes les chances de réussite !

Notre politique volontariste en matière d'éducation, de partage et de transmission des savoirs en direction de nos enfants fait ses preuves depuis le début du mandat et nous continuons sur cette voie.

Nous avons commencé avec **l'extension des plages d'ouvertures du multi-accueil** à l'Espace Enfance Famille du lundi au vendredi pour les plus petits et leurs parents. Les enfants qui le souhaitaient ont pu bénéficier de **cours gratuits d'anglais et de néerlandais** au sein des écoles primaires. Nous avons mis en œuvre un ambitieux pacte de réussite éducative qui profite à toutes les familles. Aujourd'hui nous poursuivons sur notre lancée avec **la mise en place des classes bonus et l'accompagnement aux devoirs gratuits** pour les élèves de CP au CM2.

Demain, ce sera la création d'un point de restauration scolaire situé à proximité de la salle de tennis qui devrait voir le jour à la rentrée 2025 et qui permettra à nos enfants de bénéficier d'une pause méridienne de qualité sur notre territoire. Nous ambitionnons également de proposer en cours du mandat **des accueils collectifs de mineurs à la journée** au centre socioculturel.

Ces actions, fruits de notre volonté politique, contribuent à **l'épanouissement de nos enfants** qui disposent ainsi de conditions de travail que nous envient beaucoup d'enseignants et de familles d'autres communes.

Sports, Ecole de musique, Maison des Arts, Conseil Municipal d'Enfants, animations en direction des plus jeunes… nous prouvons que **nous avons le souci du devenir et du bien-être de nos enfants** et que nous mettons à leur disposition tous les outils pour la construction de leur avenir.

Bilan de mi-mandat

Nous sommes à mi-mandat et comme nous vous l'avions promis, les élus majoritaires de la commune viendront à votre rencontre pour échanger avec vous sur le bilan communal et vous présenter les perspectives à venir. Réservez-leur un bon accueil ! Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Défi Fort-Mardyckois

Non à l'injuste réforme des retraites !
La réforme des retraites proposée par Macron est injuste, inefficace et inutile. Une majorité de Français refuse cette régression sociale. La gauche a refusé de soutenir le référendum que nous proposions et n'a pas voulu voter la motion de censure portée par Marine Le Pen. A quoi servent-ils ?
Nous demandons une retraite juste et digne pour tous, avec un système progressif : plus on commence tôt, plus on part à la retraite tôt.

Renforcer la lutte contre le harcèlement scolaire :
Le harcèlement scolaire est un fléau qui touche trop d'enfants. L'engagement du corps enseignant n'est malheureusement pas toujours suffisant pour détecter et prévenir ce fléau. Tout acte pénalement condamnable doit absolument être signalé au procureur de la République. Rétablissement des peines plancher et suppression des aides sociales aux parents de mineurs récidivistes : voilà des mesures dissuasives qu'il faut mettre en place.

Nous contacter : **defifortmardyckois@gmail.com**

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

La Communauté Urbaine de Dunkerque vous accompagne.

Vous avez un projet de travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement ? Vous venez de faire l'acquisition d'un bien et souhaitez profiter de votre emménagement pour réaliser un programme de travaux complet ? Contactez un des conseillers habitat de la Communauté Urbaine de Dunkerque afin qu'il fasse le point sur votre situation et vous oriente vers l'accompagnement le plus adapté.

Grâce au dispositif Eco Habitat, proposé par la CUD, **vous réduisez vos factures d'énergie en améliorant la performance énergétique de votre logement d'au moins 35 %.** Ce programme s'adresse à l'ensemble des propriétaires occupants, bailleurs, avec des primes supplémentaires pour les logements dits "passoires énergétiques", pour les primo-accédants (Eco Habitat +) et des aides destinées aux copropriétés.

Depuis des années, les propriétaires aux revenus les plus modestes sont accompagnés gratuitement par la Communauté Urbaine de Dunkerque dans leur projet global de travaux (gain énergétique d'au moins 35 %) et depuis le 1er janvier 2023, c'est l'opérateur URBANIS qui assure ce suivi.

ATTENTION, soyez vigilants, la CUD ne cautionne aucun démarchage ni téléphonique ni à domicile proposant des travaux de rénovation énergétique.

Numéro vert gratuit : 0 800 283 675 – eco-habitat@cud.fr
Ou URBANIS : 03.62.26.32.49 – pigcud@urbanis.fr

Benne
à déchets verts

La benne à déchets verts est accessible aux ateliers municipaux, rue Emile Zola, tous les mercredis de 14 h à 17h depuis le 5 avril dernier. Elle est mise à disposition de la commune par la CUD pour la collecte des déchets verts produits par les habitants dans le cadre de leurs activités domestiques (tonte de pelouse, déchets de taille et élagage) uniquement. Pour rappel : les agents de TRISELEC présents sur place ont pour rôle d'accueillir et orienter les usagers concernant la démarche à suivre. Ils veillent au bon respect des dépôts effectués.

Carnet

Naissances

30.01.23 **Théo BRIOIT**
de Jonathan BRIOIT
et Angélique HUBERT

04.02.23 **Boubacar BAH**
de Mamadou BAH
et Aïssatou DIALLO

14.02.23 **Livio EVERARD**
de Gaëtan EVERARD
et Amélie LEGER

11.02.23 **Gabin PLESIER**
de Tanguy PLESIER
et Mandy BARRA

18.02.23 **Khaïs LAFONTAINE**
de David LAFONTAINE
et Apoline BYACHE

21.02.23 **Luis FERREIRA FERNANDES**
de Anthony FERREIRA FERNANDES et Claire ROBILLIART

Décès

DELBOVE née MOGUE Mauricette – 93 ans
HOEDTS née BODO Gabrielle – 73 ans
TOUROUL Paul – 88 ans
LEGRAND Roger – 95 ans

Horaires : de la mairie et du CAS

Les lundis, mardis, jeudis
et vendredis de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Les mercredis de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00
Mairie : 03 28 59 68 00
CAS : 03 28 59 56 40

Permanences de la Police municipale :

Du lundi au vendredi, sur rendez-vous
au **06 85 74 81 05**
Rue du Général de Gaulle

Pour toute intervention 24h/24 :
03 28 26 27 17

CAP SUR L'ART ET LA CRÉATION NATURE

Jeux et ateliers autour d'artistes

du 15 avril au 1er mai

BIOTOPIA

Programme disponible sur bio-topia.fr

ENTRÉE À 1,5€

Rue des Droits de l'Homme
59430 Dunkerque Fort-Mardyck

Conception et réalisation : Direction de la Communication mutualisée Ville de Dunkerque / CUD - Extrait de la Fresque de 2018

Réouverture des Salines

Voir pages 4 et 5

→ **Samedi 13 mai**

Inauguration à 11h45 à l'entrée des Salines

Village du développement durable et de la biodiversité dans le Square des enfants de 11h à 17h

Buvette toute la journée tenue par les Amis du Zoo.

Concours de photos

par la municipalité et Biotopia en partenariat avec le CPIE Flandre Maritime

Thème : Faune et flore sauvages

Règlement sur : www.fort-mardyck.fr

Inscription au concours jusqu'au 31 mai

Soirée dansante "années 80"

Organisée par les Zootenards

Salle des Fêtes

→ **Samedi 29 avril à partir de 20h**

Entrée : 5€ et 7€ sur place - petite restauration –
contact : 06.25.62.14.34 –
Animation DJ Sono Loc
Places en vente au café le Brazza et chez Copin'art

Journée des Déportés

Par la Municipalité avec le concours des associations patriotiques

Monument aux morts

→ **Dimanche 30 avril à 11h**

Brocante

Organisée par le CLIC

→ **Samedi 6 mai de 8h à 17h**

voir article p. 18

Commémoration de la Victoire

Par la Municipalité avec le concours des associations patriotiques

Monument aux morts

→ **Lundi 8 mai à 11h**

Loto *Organisé par les Corsaires*

Salle des Fêtes

→ **Samedi 13 mai**

Ouverture des portes à 18h et début des jeux à 20h

Fête du vélo

par la Municipalité en partenariat avec Petite-Synthe (voir p. 7)

→ **Samedi 13 mai**

Départ de la méridienne à 10h
Fort de Petite-Synthe, Parc Jacobsen
arrivée aux Salines

Forum de l'industrie

Organisé par le CAS en partenariat avec Pôle Emploi

Salle des Sports

→ **Jeudi 25 mai de 10h à 18h** *(voir p. 14)*

Kermesse de l'école Amirauté

Organisé par les Amis de l'Amirauté

Cour de l'école

→ **Vendredi 26 mai de 16h30 à 19h**

Fête des voisins

dans différents quartiers de la commune

→ **Vendredi 26 mai à 19h**

Conseil Consultatif

Mairie

→ **Jeudi 1er juin à 18h**

Challenge José QUILLIOT

Organisé par Team DK Stunt

Stade de Football et Boulodrome

→ **Samedi 3 juin à partir de 9h**

Commémoration Nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine

Organisée par la Municipalité avec les associations patriotiques

Monument aux morts

→ **Jeudi 8 juin à 18h**

Fête de l'école Amirauté

Organisée par l'école et les Amis de l'Amirauté

Salle des Sports

→ **Vendredi 9 juin de 16h30 à 19h**

Loto

Organisée par Rencontres et Amitiés

Salle des Fêtes

→ **Dimanche 11 juin à 14h30**

Fête du groupe scolaire Jean Jaurès

Organisée par l'école et l'APE Jean Jaurès

Salle des Sports

→ **Samedi 17 juin de 9h30 à 19h**

Assemblée générale

Organisée par le Full contact

Salle des Fêtes

→ **Samedi 24 juin à 16h, suivie d'un repas dansant à 19h**

Kermesse de l'école Roger Salengro

Organisée par l'école et l'APE Salengro

Cour de l'école Salengro

→ **Samedi 24 juin de 10h à 16h30**

Recyclerie mobile

Parking Salle des Fêtes

→ **Mercredi 28 juin de 13h30 à 18h30**

Bal ados

Organisé par l'AFMACS et la municipalité

Salle des Fêtes

→ **Vendredi 30 juin de 19h à 23h30**

Prochain journal : 2e quinzaine de juin 2023

Articles à remettre en mairie ou à envoyer à fabienne.lemahieu@fort-mardyck.fr et nathalie.delerue@fort-mardyck.fr **au plus tard pour le 15 mai 2023**

Forum de l'emploi, de la formation et de l'alternance dans l'industrie #2

Jeudi 25 mai
de 10H à 18H
Salle des Sports
rue Jean-Baptiste Colbert
(En face de Bio-topia)

Fort-Mardyck

Avec l'industrie, découvrez les emplois d'aujourd'hui et de demain !

EMPLOIS

Pensez à prendre votre CV

+ de 16 000 emplois dans les 5 à 10 ans

+ de 1 000 places en formation en 2023

+ de 25 professionnels de l'industrie

Renseignements auprès de Pôle Emploi ou de la SCAS de Fort-Mardyck
Tél. 03 28 59 56 40

Conception et réalisation : Ville de Dunkerque

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

pôle emploi

Dunkerque Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE

Dunkerque

www.fort-mardyck.fr 03 28 59 68 00 @commune.fortmardyck

Fort-Mardyck
Section du Centre d'Action Sociale